



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Thierry LAZARO
Député du Nord
Maire de Phalempin
Juge à la Cour de Justice
de la République

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Syndicat Général FORCE OUVRIERE
de la Pharmacie Nord-Pas-de-Calais
M. Olivier CLARHAUT
103, rue Barthélémy Delespaul - BP 194
59018 LILLE CEDEX**

Phalempin, le 7 octobre 2008

N/réf: TL/LF/071008/QE/FOPharmacie/2752

Monsieur le Secrétaire Général,

C'est avec la plus grande attention que j'avais pris connaissance de votre courrier du 11 janvier 2008 relatif au régime fiscal appliqué à la cotisation syndicale et j'avais interrogé Madame Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, des finances et de l'emploi, sur ce sujet par une question écrite publiée au Journal officiel.

Aussi, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la réponse qui y a été apportée.

Restant à votre écoute,

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Mes de v meilleurs sentiments -
Thierry LAZARO

